

CETTE troisième partie est consacrée aux patients pris en charge dans les établissements de santé ayant une activité de psychiatrie. Seules quelques problématiques sont présentées, à partir des données disponibles en 2007 permettant de décrire ces populations. Elles concernent essentiellement les patients pris en charge à temps complet. La généralisation d'un recueil standardisé d'information en psychiatrie devra permettre à l'avenir de mieux connaître ces populations suivies par le système de soins hospitalier en psychiatrie (voir l'article p. 267) en ambulatoire et à temps partiel.

Le premier thème concerne les prises en charge à temps complet. François Chapireau retrace ainsi l'évolution du recours à l'hospitalisation en psychiatrie au cours du xx^e siècle à partir des données sur le nombre de patients présents un jour donné et les mouvements observés (entrées et sorties).

Dans les deux articles suivants, Philippe Le Fur, Sandrine Lorand, Véronique Lucas-Gabrielli et Julien Mousquès (IRDES) étudient les patients hospitalisés à temps complet dans les secteurs de psychiatrie : pourquoi sont-ils hospitalisés ? qui sont-ils ? comment a évolué le profil des personnes hospitalisées à temps complet en dix ans ?

Hélène Brun-Rousseau nous fait ensuite part de son expérience en Aquitaine, région dans laquelle une étude sur les patients hospitalisés sur longue période a été menée pour comprendre les difficultés à disposer de lits d'hospitalisation.

Autre sujet abordé, la prise en charge de la santé mentale des détenus. À partir des rapports d'activité des secteurs de psychiatrie en milieu pénitentiaire, Magali Coldefy et Albane Exertier décrivent l'organisation et le recours aux soins psychiatriques dans les maisons d'arrêt ou centres de détention.

Le dernier thème est consacré à l'hospitalisation sans consentement. Après un rappel de la législation, Magali Coldefy présente à la fois les évolutions temporelles, sur la période 1997-2003, mais aussi les disparités départementales du nombre de mesures d'hospitalisation sans consentement recensées dans les rapports d'activité des commissions départementales de l'hospitalisation psychiatrique (CDHP). Ces données sont complétées par l'étude de l'IRDES sur les caractéristiques sociodémographiques des personnes ainsi hospitalisées. Ce panorama

est complété par une étude locale: Céline Piégay, Pierre-François Godet, Cécile Zaragoza nous font part de leur expérience au centre hospitalier du Vinatier et nous livrent leurs analyses sur les patients hospitalisés sans leur consentement dans son établissement.